

Où se trouve Alésia ? La bataille d'idées continue

Face à une pétition lancée par des universitaires, discréditant la thèse d'Alésia à Chaux-des-Crotenay, l'association Archéojurasites, Franck Ferrand et Danielle Porte répliquent. Ils veulent revenir à un débat de fond.

« Alésia : élevons le débat et notre voix ». Tel est le nom de la pétition lancée début novembre sur Change.org par une vingtaine de chercheurs, pour la plupart issus de l'université de Bourgogne Franche-Comté et du CNRS de Besançon, soutenant la thèse officielle qui situe Alésia à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). Un titre qui a fait réagir André Alix, président de l'association Archéojurasites, pour qui le siège d'Alésia (-52 avant J.-C.) n'a pas pu avoir lieu à cet endroit.

Ces chercheurs discréditent la thèse de Chaux-des-Crotenay qu'ils considèrent comme « une escroquerie intellectuelle ». Leur pétition a été adressée à une vingtaine d'élus comme la présidente de Région, Marie-Guite Dufay, Clément Pernot, président du Conseil départemental du Jura, « aux élus et entrepreneurs du Jura sollicités pour financer l'activité de recherche des associations s'activant sur le site de Chaux-des-Crotenay » (lire notre édition du 20 novembre 2016).

« C'est un mauvais procès qu'on nous fait »

Les partisans de la thèse d'André Berthier, un archéologue persuadé que le siège a pu se dérouler à Chaux-des-Crotenay, ont donc répliqué. André Alix, Danielle Porte, ex-professeur à la Sorbonne, Franck Ferrand, journaliste, et François Chambon viennent de rédiger un document, pour contrer un à un les arguments pré-

Un projet de relevé Lidar ?

« Cette campagne de dénigrement est destinée à minimiser les découvertes faites à Chaux-des-Crotenay », affirme André Alix. « Ces chercheurs ont entendu dire que nous avions un projet de relevé Lidar et que nous allions demander des subventions aux élus. Ce projet Lidar (un rayon laser qui permet de se rendre compte du relief en faisant abstraction de la végétation) existe bien mais n'a pas de lien avec la problématique d'Alésia. Nous avons affaire à un territoire qui abrite des vestiges de temps très reculés. Il est destiné à mieux connaître un site remontant à l'âge du bronze, la période protohistorique. Ce projet devrait être mené au printemps. Il ne fait pas l'objet de subventions. Il est financé par des fonds privés, du mécénat, par les adhérents. Je me pose des questions sur la démarche de ces scientifiques : sont-ils animés par la peur de découvertes majeures ? »



■ Selon « Archéojurasites », la bataille d'Alésia n'a pas eu lieu à Alise-Sainte-Reine, et a pu se dérouler à Chaux-des-Crotenay. Photo d'archives Philippe TRIAS

sentés par les universitaires. Ce document est adressé à 54 élus ou personnalités de la Région et du Département.

« Ces chercheurs tentent de convaincre les élus que nous les trompons », affirme André Alix. « Mais ils font part de profondes inexactitudes. La méthode est scandaleuse. C'est un mauvais procès qu'on nous fait. Ce qui les inquiète, ce sont nos projets (lire aussi « Un projet de relevé Lidar ? »).

« Leur pétition mise en ligne sur

« On est certain d'une chose : André Berthier a découvert quelque chose d'important ici »

André Alix président de l'association Archéojurasites

internet a fait l'objet de commentaires insultants à notre égard », regrette-t-il.

« Nous sommes pour un débat de fond. Nous avons produit un texte de 28 pages qui réunit des contre arguments précis. » Pour André Alix, une chose est sûre, Alésia ne peut pas être à Alise-Sainte-Reine. « Tous les gens qui connaissent le texte de César (ndlr : Bellum Gallicum, un texte dans lequel César relate la bataille d'Alésia) reconnaissent qu'Alésia ne peut pas être là-bas. Les chercheurs ont un site, Alise-Sainte-Reine, et ils essaient de le faire coller avec le texte. » Pour André Alix, la topographie, la stratégie militaire ne correspondent pas à Alise-Sainte-Reine. « Le combat préliminaire de cavalerie s'est passé à une demi-éta-

pe d'Alésia. À Alise-Sainte-Reine, on n'a pas trouvé de lieu. Ici, on le situe aisément dans la plaine de Crotenay. La plaine de 3 000 pas dont parle César n'existe pas non plus à Alise-Sainte-Reine. »

Ce ping-pong d'arguments entre les différentes thèses prendra-t-il fin un jour ? « Il faudra bien finir par dénouer cette polémique », affirme André Alix.

« En arrivant aux fouilles ! Mais ce n'est pas nous, les amateurs, qui pouvons en décider. On est certain d'une chose : c'est qu'André Berthier a découvert quelque chose d'important ici. Que l'on nous donne les moyens de voir ce qu'il y a. »

Élodie Castelli

PLUS D'INFO Le document de 28 pages est consultable sur le site internet d'Archéojurasites.

776

C'est le nombre de signatures qu'a recueillie la pétition « Alésia : élevons le débat et notre voix », lancée par la vingtaine d'universitaires sur Change.org début novembre.

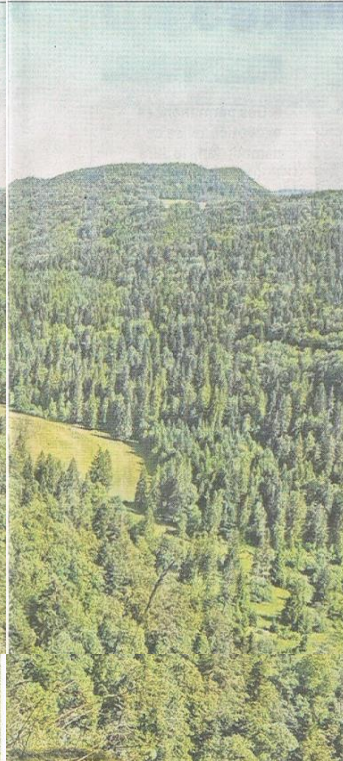


Photo d'archives Philippe TRIAS

« Je ne pense pas que cela amènerait des effets négatifs »

Daniel Vionnet Maire de Chaux-des-Crotenay

« La commune a toujours soutenu les associations, dans la mesure du possible. Aujourd'hui, nous mettons gracieusement à disposition de l'association Archéojurasites une maison, où se trouve l'Espace André Berthier et les expositions. Leur démarche n'est pas de dire qu'ici c'est forcément Alésia, mais qu'il s'est passé des choses, peut-être Alésia. Cette réponse aux universitaires envoyée par Archéojurasites montre la solidarité des personnes travaillant sur Chaux-des-Crotenay. La commune n'a pas la capacité de dire qu'Alésia est à la Chaux. Mais ça serait un plus pour le secteur. Il y avait à un moment une certaine crainte des agriculteurs, des forestiers par rapport aux découvertes. Ils avaient peur que ça mette une chappe sur le territoire. Aujourd'hui, cette crainte s'estompe. Si on découvre qu'Alésia est à Chaux-des-Crotenay, je ne pense pas que ça amènerait des effets négatifs. »

Patrick Ayache, vice-président à la Région Bourgogne Franche-Comté en charge du tourisme, des fonds européens, des contrats de plan, des relations internationales et de l'export.

« Si un jour, il y a deux sites à exploiter, ce ne serait pas forcément un problème »

« La Région n'a pas à prendre parti entre les différentes thèses. On se positionne sur une chose : Alésia est en Bourgogne-Franche-Comté. On continue à soutenir le Muséoparc d'Alésia qui est en Côte d'Or. On a même soutenu un projet d'aménagement intérieur du musée, un projet porté par le département de la Côte d'Or. Mais ce n'est pas impossible qu'il y ait des découvertes ultérieures. Nous, la Région, n'avons pas les compétences scientifiques pour nous positionner. »

S'il y a des découvertes, ce serait un atout touristique pour la Région
« Pour l'instant, le site est là où il se trouve. Demain s'il y avait une autre vérité, on continuerait à soutenir le Muséoparc : si un jour il y a deux sites à exploiter, ce ne serait pas forcément un problème. S'il y a des découvertes à venir, ce serait un atout touristique complémentaire pour la Région. Je ne sais pas qui doit trancher ce débat, peut-être le ministère de la culture. Il faudrait soit que l'État condamne totalement cette hypothèse, soit qu'il engage des fouilles. »

Propos recueillis par Élodie Castelli



■ Patrick Ayache. Photo archives Sarah GEORGE

Clément Pernot : « Tout le monde s'accorde à dire que c'est un site remarquable »

Clément Pernot, président du conseil départemental du Jura, affirme avoir rencontré André Berthier en 1995. « Il m'a expliqué son processus du portrait-robot et comment cette méthode l'a amené à Chaux-des-Crotenay », explique Clément Pernot (lire aussi « La méthode du portrait-robot »).

« Il avait été agréablement surpris de voir qu'il existait un certain nombre de vestiges, le laissant penser qu'il avait trouvé le site d'Alésia. Les fouilles n'ont jamais duré bien longtemps, elles ne lui ont jamais permis d'avoir une validation scientifique de son travail. » L'élu comprend ainsi la mobilisation que l'archéologie a pu générer derrière lui.

« Je suis étonné de la crainte de certains spécialistes de s'exprimer sur le sujet »

« Je n'ai pas de connaissance scientifique qui me permette de savoir si Alésia est à Chaux-des-Crotenay. Mais il me plaît de penser qu'il est peut-être là, lance-t-il. Il semblerait



■ Clément Pernot, président du conseil départemental du Jura. Photo archives Philippe TRIAS

que la thèse d'Alise-Sainte-Reine soit contestée par des stratèges de l'archéologie, des archéologues étrangers. Je suis toujours étonné de la crainte de certains spécialistes de

s'exprimer sur le sujet. »

« S'il n'y avait pas eu l'ombre d'Alésia, cela fait bien longtemps que ce site aurait été fouillé »

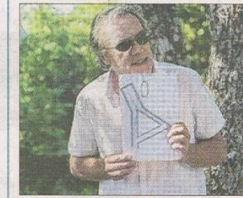
Pour l'élu, la seule solution serait de bénéficier d'un programme de fouilles. « Tout le monde s'accorde à dire que c'est un site remarquable. S'il n'y avait pas eu l'ombre d'Alésia qui se profile, cela ferait bien longtemps que le site aurait été fouillé. L'archéologie officielle ne veut plus entendre parler de Chaux-des-Crotenay. Les archéologues feraient mieux de se rendre solidaires, de s'impliquer pour aider à programmer des fouilles. On est prêt à soutenir localement la recherche, on a conscience de l'intérêt touristique. »

Pour Clément Pernot, « La pire des solutions serait de laisser les choses en l'état. Je donne mon soutien au pot de terre contre le pot de fer », conclut-il.

E.C.

ZOOM

La méthode du portrait-robot



■ André Alix tient le portrait-robot du site d'Alésia réalisé par André Berthier. Photo Philippe TRIAS

André Berthier s'est intéressé au site de Chaux-des-Crotenay dès les années 1960. Quand il passait à Alise-Sainte-Reine, il se disait que la topographie ne correspondait pas aux descriptions faites par César de la bataille d'Alésia dans l'ouvrage « Bellum Gallicum ». Il réalise un portrait-robot en s'appuyant sur des composantes géographiques du texte qu'il promène sur les cartes d'état-major. Pour lui, le portrait-robot correspond au site de Chaux-des-Crotenay.